

CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

SEANCE PLENIERE DU 28 FEVRIER 2024

HOMMAGE DU CNPN A VINCENT BOULLET *par Serge Muller, Arnault Lalanne et Bruno Bordenave*

A chaque homme qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. Cet adage prend tout son sens avec la disparition brutale le 13 février 2024 à 68 ans de notre collègue, notre ami, Vincent BOULLET.



Photo Patrick Georget

Vincent Boulet est né le 19 janvier 1956 dans la commune de Crèvecœur-le-Grand, dans le département de l'Oise, située sur le plateau picard (une des grandes régions naturelles de ce département). Ce mot « picard » avait une signification importante pour Vincent, celle d'un terroir, d'une Histoire, d'une communauté de gens, auxquels il s'identifiait pleinement. D'ailleurs, il parlait le Picard, et il rappelait avec un certain plaisir (trahi par son verbe), que le Picard était enseigné à la Sorbonne au moyen-âge, au même titre que les langues d'Oil et d'Oc.

Vincent aurait pu siéger au GT Géodiversité et non au GT Flore du CNPN. En effet, pendant son enfance et son adolescence sur le plateau picard et dans le Beauvaisis, il se partageait entre deux passions : le football et la géologie. Il adorait parcourir les affleurements, essentiellement calcaires, à la recherche de fossiles et de morceaux de roches qu'il étudiait déjà avec cette grande minutie et cette rigueur scientifique que nous lui connaissons. C'est lors d'un anniversaire que Vincent a découvert la botanique ... pour ne plus la lâcher : son frère aîné lui avait offert une flore de Gaston Bonnier.

Après trois ans passés à l'université d'Amiens, il part faire sa maîtrise de Biologie végétale à l'université de Rennes, obtenue en 1978, puis prépare son DEA « *Conservation de la Nature - option Phytocoenologie* » à l'université de Lille 2 en 1980, sous la direction du Pr. Jean-Marie Géhu. Enfin, il obtient son doctorat de 3^{ème} cycle à l'Université de Lille en 1986.

Pendant cette même période, Vincent vit des expériences pédagogiques ponctuelles dans l'enseignement secondaire de 1981 à 1984, notamment au collège de Saint-Leu-d'Esserent (Oise) : expériences mitigées selon ses dires.

Entre 1985 et 1986, il est embauché comme ingénieur écologue au Bureau Études Environnement Aménagement. Puis de 1987 à 1991, il travaille au Centre Régional de Phytosociologie et au C.R.E.P.I.S. (Bureau d'études associé au Centre Régional de Phytosociologie), pendant 2 ans comme chargé de mission puis comme directeur des études.

En parallèle de ses activités professionnelles, Vincent s'engage dans de nombreuses associations de sciences naturelles : Société Botanique de Liège, Société Botanique de France, Société Botanique du Centre-Ouest, Société Linnéenne du Nord-Picardie, Société de Botanique du Nord de la France.

C'est toujours avec ce lien fort à la Picardie que Vincent est co-fondateur du Conservatoire des sites naturels de Picardie en 1991, dont il reste président jusqu'en 2000. Par la suite, il en devient président d'honneur, et président du conseil scientifique de 2000 à 2005. L'objectif du Conservatoire était et reste la gestion conservatoire et la connaissance des milieux naturels de Picardie. Il fut également administrateur d'Espaces naturels de France (ENF), fédération des conservatoires des sites naturels.

L'apport de Vincent aux CBN de métropole

Après sa thèse de doctorat sur les pelouses calcicoles du domaine atlantique français soutenue en 1986, Vincent a donc rejoint le Centre régional de Phytosociologie (CRP) de Bailleul. Aux côtés de J.M. Géhu qui l'a créé et dirigé, c'est principalement lui qui prépare le dossier du premier agrément du CRP comme Conservatoire Botanique National. En 1991, il en deviendra naturellement le directeur scientifique adjoint du CBN de Bailleul avec un rôle de premier plan dans la connaissance et la protection du patrimoine naturel régional de ce territoire. Il est à l'initiative du système d'information DIGITALE, pionnière à l'échelle nationale parmi les bases de données dynamiques flore et végétation. Il conçoit divers outils et méthodes d'études de la flore et de la végétation et de leur bioévaluation, comme par exemple un mode de calcul du niveau de rareté pour l'édition des catalogues régionaux de la flore.

Entre 1999 et 2002, il est chargé de cours (Professeur) à l'université de Mons-Hainaut en Belgique. Son enseignement porte sur la végétation (morphologie, dynamique, causalité, phytosociologie) et sur la conservation de la flore et des habitats.

Après 10 années au CBN de Bailleul, Vincent rejoint le CBN du Massif central, d'abord comme directeur scientifique (2001-2002), puis comme directeur (de 2008 à 2014). Il développe de nouveaux outils, comme la base de données CHLORIS, une plateforme web du Pôle d'information sur la flore et les habitats de Rhône-Alpes (PIFH) en partenariat avec le CBN alpin, et poursuit ses missions de connaissance de la flore et de la végétation.

En parallèle de ces responsabilités régionales, Vincent s'implique dans des missions à portée nationale. Il est un des membres fondateurs en 2002 et administrateur de la Société Française de Phytosociologie. Lors

de l'élaboration des Cahiers d'habitats Natura 2000, il coordonne le volet scientifique du tome relatif aux habitats agro-pastoraux, une contribution considérable (près de 1000 pages), parue en 2005.

Il est un acteur majeur de la structuration du réseau des CBN : il apporte de 2011 à 2014 un appui scientifique à sa fédération. Plus récemment, il participe activement à la conception méthodologique du programme CarHab de cartographie nationale de la végétation, et devient chercheur associé au laboratoire Géoarchitecture - Territoires-Urbanisation-Biodiversité-Environnement (EA 7462) à l'université de Bretagne occidentale (UBO), au sein duquel il dirige une thèse de géobotanique, et participe à plusieurs comités et jurys de thèse.

Vincent est également sollicité pour faire partie d'instances internationales, comme par exemple le Comité de pilotage du programme Euro+Med PlantBase.

L'apport de Vincent dans les îles françaises de l'Océan indien

Vincent découvre les îles françaises de l'Océan indien en juillet 2002, suite à sa nomination comme directeur scientifique du CBN de Mascarin, dont le territoire d'agrément couvre La Réunion, les Îles éparses et l'archipel de Mayotte. Il assure cette fonction jusqu'en août 2008, date de son retour à la direction du CBN du Massif central. Mais il continue, en parallèle, ses activités scientifiques dans ces îles, qui redeviennent ses principaux centres d'intérêt dès septembre 2014, quand il décide de prendre le statut d'expert et de chercheur indépendant, ce qui lui permet de se consacrer pleinement à ses travaux sur la flore et la végétation.

Vincent se familiarise rapidement avec la flore réunionnaise et met en place au CBN les outils d'étude qu'il avait conçus à Bailleul et dans le Massif central. Il y installe en particulier la base de données et le système d'information Mascarine II, véritable pilote de la connaissance de la flore. Il développe également, dans la foulée de Thérésien Cadet, l'étude phytosociologique de la végétation, en mettant en place des « cahiers d'habitats » pour **La Réunion**. Il conçoit aussi des « plans régionaux de conservation » pour les espèces les plus menacées et également des « plans d'urgence » pour des espèces considérées comme disparues. La mise en œuvre de ces plans d'urgence permettra de retrouver plusieurs espèces, dont une Orobanchacée endémique *Nesogenes orerensis*. Il y mène également de nombreuses actions de formation à la flore et la végétation, encadre des stages d'étudiants de l'Université de La Réunion et organise deux sessions de la Société botanique de France, en 2004 et 2005.

Vincent est rapidement nommé membre du CSRPN de La Réunion, ainsi que du Conseil Scientifique du Parc National où il joue un rôle essentiel pour l'élaboration du dossier de reconnaissance internationale des « *Pitons, Cirques et Remparts de La Réunion* », reconnu *Bien au Patrimoine mondial de l'humanité*, par l'UNESCO en 2010. Plus récemment, il se passionne pour l'étude géobotanique des savanes de La Réunion, dans le cadre de programmes de recherches pilotés par Serge Briffaud, professeur à l'ENSAP de Bordeaux et également membre du CNPN.

Vincent effectue également de nombreuses missions dans **les Îles éparses** avec d'autres botanistes du CBN de Mascarin. Il publie en 2014 une monographie magistrale de la végétation de l'île Europa et en 2018 un état des connaissances de la flore des Îles éparses. Il a eu l'honneur et sans doute aussi le plaisir de faire découvrir la richesse botanique de plusieurs de ces îles au Prince Albert II de Monaco (mars 2017).

Vincent réalise ses premières investigations à **Mayotte** à partir de 2004 et publie dès 2005, dans le cadre de la réalisation de l'inventaire des Znieff :

- un aperçu préliminaire de la végétation et des paysages végétaux de Mayotte,
- ainsi qu'une typologie des milieux naturels et des habitats terrestres et littoraux,

- puis en 2007 une première carte de la végétation et des habitats, celle de la forêt de Sohoa et de la baie de Tsingoni.

Il commence à travailler dès 2004 à la publication d'une *Flora vegetativa Maoré*, outil d'identification des plantes vasculaires de Mayotte à l'état végétatif. Les trois premiers volumes de cette flore [1 – *Principes et utilisation, clé générale des sections, Hydrophytes*. 2 – *Lianes et plantes assimilées (semi-lianes, pseudo-lianes)*. 3 – *Arbres, arbustes, arbrisseaux, suffrutescents et phanérophyles herbacés*] ont été achevés en 2023.

Ces dernières années, il se passionne pour l'étude des prairies et zones humides de Mayotte. Dans le cadre de la publication d'un n° spécial du Journal de botanique (à paraître en avril 2024), il a rédigé un article sur la végétation d'une des principales zones humides, le Dziani Karihani. Il a également été sollicité pour rédiger la préface de ce volume. Celle-ci, datée du 14 janvier 2024, établit un bilan des connaissances et de ses lacunes, qu'il se proposait de combler au cours des prochaines années.

Dans un message envoyé aux membres du GT FFH-CBN du 23 janvier 2024, Vincent écrivait : « Depuis le 19 janvier, je suis à Mayotte pour au moins un an, afin d'achever la description phytosociologique et géobotanique de l'île commencée il y a maintenant 20 ans... Malgré toutes les difficultés au quotidien de la vie mahoraise, ce territoire, dont les milieux naturels souffrent toujours plus du drame humain et social qui gangrène l'île et, au-delà, l'archipel des Comores, méritait bien, par sa richesse et son originalité, ce dernier effort de description végétale que la taille réduite de l'île rend possible ». Il ne pourra malheureusement pas achever ce projet.

L'apport de Vincent au CNPN

C'est en 2009 que Vincent rejoint le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) d'abord en tant que membre suppléant, puis en 2013 en tant que membre titulaire, comme personnalité scientifique qualifiée. Il bénéficie déjà d'une solide expérience en tant que membre du Groupe National d'Experts en Phytosociologie aux côtés de Jean-Marie Géhu (qui en 2002 deviendra la Société Française de Phytosociologie), de plusieurs Conseils scientifiques (CSRPN de La Réunion depuis 2003, CSTN du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) et ONB, CBN Mascarin depuis 2008 et PN de La Réunion dès 2011), et du Groupe "Patrimoine mondial - UNESCO" de l'UICN-France, dont il deviendra président, et où il a participé à défendre le dossier en faveur de la Martinique.

En 2014, il est nommé expert délégué flore suppléant et membre du Comité permanent du CNPN, dont il devient président en juin 2015. Lors du mandat suivant du CNPN, renouvelé en 2017, il accompagne les profondes modifications qui en changent le fonctionnement :

Les 2 commissions flore et faune fusionnent pour former la commission Espèces et communautés biologiques (ECB). Alors que la commission des Conservatoires botaniques nationaux (CBN) devient caduque en 2016, dans le contexte général de suppression des commissions consultatives créées par décret, un groupe de travail dédié, le GT CBN va être créé, composé de membres du CNPN et d'experts extérieurs. Il en sera le président et contribuera activement à en définir les mandats et le fonctionnement. Reprenant *a minima* les missions de l'ancienne commission des CBN, auxquelles s'ajoutent d'autres missions selon les priorités identifiées en coordination avec la DEB/MTECT :

- avis sur les propositions de Plans Nationaux d'Action Flore,
- participation aux groupes de travail sur la révision des listes d'espèces protégées.

La composition du GT Flore et CBN est validée par le CNPN et la réunion d'installation a lieu en avril 2019. Parmi les membres du CNPN et ceux invités comme experts extérieurs, presque tous continueront lors du renouvellement du GT en 2022.

Le champ concerné par le GT Flore-CBN couvre les domaines de la flore au sens large, de la fonge, de la lichénofonge, des végétations, et des habitats naturels et semi-naturels. Il peut s'autosaisir de questions liées aux thématiques qu'il traite. La présidence est assurée par Vincent et le secrétariat par Arnault Lalanne, chargé de mission préservation des espèces de la flore, de la fonge et de leurs milieux à la DEB du Ministère.

Sur la période 2019-2022, bien qu'impacté par des circonstances exceptionnelles (Gilets jaunes, 2019 et crise sanitaire 2020-2021), le groupe de travail se réunit à 15 reprises. Il a également travaillé de manière dématérialisée pour rendre des avis sur des dossiers urgents.

Plusieurs textes réglementaires ont été examinés, dont le projet de décret relatif aux conservatoires botaniques nationaux, portant application de la loi n° 2019-773 de création de l'Office français de la biodiversité en 2019. En ce qui concerne les conservatoires botaniques nationaux, le groupe de travail a examiné 2 demandes d'agrément, 10 demandes de prorogation d'agrément, 5 demandes de renouvellement d'agrément, ainsi que le projet d'arrêté relatif à la procédure d'agrément en qualité de conservatoire botanique national. Quant aux plans nationaux d'actions, le GT Flore-CBN a étudié 16 dossiers de PNA Flore et Habitats, et 14 dossiers de PNA Flore. Il a également analysé les bilans financiers et techniques de 7 PNA Flore. Il travaille aussi sur une méthodologie pour déterminer les espèces de plantes vasculaires éligibles à un PNA.

Sous la houlette de Vincent, l'implication conjointe, dans ce groupe de travail, de membres du CNPN et d'experts extérieurs a enrichi considérablement les débats par l'élargissement des spécialités scientifiques dans le domaine de la flore, de la fonge et de la lichénofonge, de la végétation et des habitats. Cet aspect est essentiel dans la pénurie actuelle de représentation de ces domaines au sein du CNPN, et tout particulièrement en ce qui concerne la végétation, les habitats, les lichens et la fonge.

Lors du renouvellement du GT en 2022, Vincent a bien voulu continuer à nous accompagner alors qu'il avait choisi de quitter les autres instances du CNPN pour pouvoir se consacrer à ses travaux de recherche et à l'édition, notamment du grand livre qu'il préparait sur *La flore et les paysages végétaux des îles de l'océan indien*.

D'ailleurs, le mois dernier, le 23 janvier, Vincent terminait son message aux membres du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN en écrivant : « *Je resterai, autant que possible, présent à distance et à vos côtés pour le millésime 2024 du GT FFH-CBN. Et bien sûr, j'aimerais, si cela était possible, être avec vous pour ce GT "mémorable" du 29 mars prochain, retrouver les "anciens" collègues du CNPN et du GT, et les "nouveaux" que je n'ai jamais eu le plaisir de rencontrer. L'administration dira si cela est possible et raisonnable* ». Nous ne nous doutions pas que ce serait son dernier message et qu'il ne pourrait pas être à nos côtés le 29 mars.

Peu de personnes à l'extérieur du CNPN savent la réalité du travail d'expertise réalisé de manière désintéressée et scientifiquement rigoureuse par les experts pluridisciplinaires rassemblées dans cette instance. Nous le savions plus ou moins consciemment, mais la disparition si soudaine de notre cher collègue et ami nous montre aujourd'hui à quel point Vincent a été un pilier et un élément moteur considérable des missions menées par le Conseil.

Cela nous donne la grande responsabilité de continuer et pérenniser cette œuvre conduite au bénéfice de tous ; et notamment des générations futures auxquelles celles d'aujourd'hui se doivent impérativement de préserver et même de restaurer un patrimoine naturel, vivant, merveilleux, mais fragile, irremplaçable, sans lequel nous ne sommes pas grand-chose.

Vincent avait cela à cœur, depuis certainement très tôt dans sa vie qu'il a largement consacrée à cette œuvre. Il nous revient maintenant de continuer avec persévérance, sans lui, aujourd'hui attristés, mais inspirés et forts de ce qu'il a accompli et qu'il laisse maintenant à nos soins.

Nous tenions beaucoup à ce que cet hommage soit conclu en évoquant la dimension profondément humaniste de Vincent : ce voyageur infatigable, libre penseur, philosophe intègre (et peu conventionnel) était un être sensible, simple (sans détours), plein d'amour pour ses proches, ses amis, l'humanité et la nature. C'était un homme de parole, d'action et de terrain, un militant qui allait au bout de ses idées et de ses convictions. Avec son éternel sourire aux lèvres, il émanait de lui tant de valeurs et d'énergie positives : joie de vivre, bienveillance, écoute, partage, volonté de transmission ... Et surtout, ce qui caractérisait le plus Vincent, c'était son humilité. Tant de talents et d'humanisme en une seule personne, c'est à cela que se reconnaissent les Grands, ceux que l'on aurait appelé à une autre époque ... un « Honnête homme ».